



Dossenheim 2020, partageons demain...

BILAN DE MANDAT

Août 2025



... 2026, quel chemin parcouru !!! »



1. Solidarité et vivre ensemble

2. Aménagement du territoire

3. Éducation, Jeunesse & Sport

4. Communication & Administration

5. Ressources humaines & Finances locales



Réflexion commune par des ateliers participatifs

- Impliquer la population dans la réflexion et la réalisation de projets communs



Plusieurs projets ont été imaginés et portés par les habitants eux-mêmes. Les bénévoles du fleurissement se sont investis avec beaucoup d'enthousiasme dans l'embellissement de la commune. Parallèlement, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à l'aménagement du Refuge fortifié, abordant des thématiques telles que la muséographie, la scénographie ou encore la végétalisation de la Cour de l'Eglise. Le Conseil des Jeunes s'est également engagé activement dans la rénovation de son local.

- Donner un peu de son temps à travers des chantiers participatifs (projet de construction ou de rénovation)



La rénovation du Crédit Mutuel, du local des jeunes et des annexes de la « Wacht » a pu compter sur

l'engagement de bénévoles. Des volontaires ont également apporté leur aide lors de nombreuses journées de rangement et de déménagement (restaurant au Soleil, ancienne salle des fêtes, mairie, bibliothèque, maison Klettlinger, Refuge fortifié...). Leur aide précieuse a largement contribué à la réussite de l'ensemble de ces projets.

- Développer des jardins partagés (ex : plantes aromatiques) et vergers communaux (sur le principe du « Servez-vous librement, c'est gratuit ») 

Ces deux initiatives n'ont pas abouti, mais elles restent porteuses de sens et pourront être relancées à l'avenir.

Agoras (dialogue citoyen direct et libre) sur des sujets porteurs (hors programme) 

Au-delà des objectifs fixés initialement, la municipalité a organisé de nombreuses réunions publiques pour favoriser le développement du bien commun et du vivre-ensemble. Ces rencontres, ouvertes à l'ensemble des habitants ou ciblées sur un quartier en particulier, ont permis d'échanger autour de propositions de projets, de recueillir l'avis de la population et de traiter des problématiques concrètes telles que la sécurisation ou les questions de voisinage.



1.2. Remédier au désert médical et réflexions à mener sur l'implantation d'une maison de santé



- Encourager l'arrivée d'un nouveau médecin
- Au besoin, étudier la faisabilité d'un projet de maison médicale ou de santé qui pourrait accueillir un pôle médical
- Le cas échéant, développer une offre alternative et envisager la télémédecine et la téléconsultation



La zone artisanale du Tilleul, située près de Junatur, est destinée à accueillir une activité de santé. Au cours des cinq dernières années, le projet initial a rencontré de nombreuses difficultés administratives et connu plusieurs rebondissements : abandon du projet de centre de télémédecine par son porteur, refus de l'ARS concernant le transfert de la pharmacie... Malgré ces obstacles, la dynamique reste intacte avec la création de la Zone Métiers Santé, le lancement d'un ambitieux projet de pôle médical de 950 m² et la recherche active d'un ou plusieurs médecins généralistes.

1.3. Repenser la place de nos aînés au sein du village

- Renforcer les actions du centre communal d'action sociale (CCAS) ✓

Les actions déjà engagées ont été poursuivies. Une adjointe a été désignée pour l'accompagnement social, plaçant cette mission au cœur des priorités de la municipalité et renforçant l'attention portée aux besoins des habitants.



- Animation pour les seniors et les personnes âgées à pérenniser ✓

Les animations destinées aux aînés, déjà en place, ont été reprises et enrichies au cours du mandat. Les après-midis récréatives sont devenues un rendez-vous mensuel incontournable pour les seniors. À cela se sont ajoutés d'autres temps forts : la fête des aînés, les visites lors des grands anniversaires, ainsi qu'une après-midi d'échanges dans l'esprit convivial des « Stammtisch ».





- **Accompagner et faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées** (aide aux démarches pour l'obtention d'une aide-ménagère, du portage des repas, etc.)

L'adjointe a un soutien en cas de difficultés, en lien étroit avec l'assistante sociale et parfois accompagné les administrés dans leurs démarches administratives et leur a apporté même le député.



- **Résidence Seniors : étudier la faisabilité de l'implantation d'une résidence seniors au sein du village**

Le projet initial n'a pas abouti, notamment en raison de la création d'une maison seniors à Steinbourg et du manque d'adhésion pour l'offre de logements adaptés (seniors et personnes à mobilité réduite) proposée dans le lotissement du Tilleul, qui relevait d'une initiative privée en vue d'un achat. Toutefois, le projet est toujours d'actualité avec le lancement d'une réflexion avec Alsace Habitat qui souhaite implanter une telle résidence sur notre commune.

1.4. Pérenniser la vie associative pour renforcer le lien social

- **Objectif** : recréer des liens forts entre la commune et les associations, et les associations entre elles
- Soutenir les associations : recenser leurs besoins, désigner un référent des associations et redynamiser le comité des fêtes
- Promouvoir toutes les activités culturelles et sportives au sein de notre village
- Faciliter l'organisation de manifestations pour l'animation du village

L'objectif a été pleinement atteint. La municipalité a soutenu et organisé de très nombreux moments festifs, aussi bien dans la salle communale qu'au cœur du village. Ces événements ont permis de renforcer les liens avec les associations locales, tout en accompagnant activement la création de nouvelles structures associatives. Les conseillers municipaux se sont également fortement impliqués dans la vie associative, contribuant à la réussite de cette dynamique collective.



1.5. Développer les relations intergénérationnelles



Retisser les liens entre les différentes générations : en développant un tel projet, les aînés pourront transmettre leur savoir-faire et se sentir de nouveau utiles à la communauté alors que les jeunes pourront profiter de l'expérience des aînés et ainsi développer des compétences et/ou des envies professionnelles : projets informatiques, historiques, bricolage, jardinage, aide aux devoirs, etc.

Des moments de convivialité entre les générations ont bien été organisés. Toutefois, le partage d'expériences entre jeunes et aînés initialement envisagé, n'a pas encore trouvé sa place dans ces échanges.



Promouvoir la participation des grands-parents et de nos aînés au sein de l'école primaire

Plusieurs initiatives organisées à l'école ont permis d'impliquer les grands-parents : atelier bredele, sortie à la bibliothèque, olympiades et bien d'autres rendez-vous auxquels ils ont participé avec enthousiasme. Autant d'occasions qui ont permis de tisser des moments de complicité entre élèves et seniors.

- **Intervention de témoins retraités** : parler de son temps (mémoire et patrimoine)



Le témoignage de nos anciens du village a pris la forme d'après-midis conviviales organisées sous le format « Stammtisch ». La première, autour de photos, a permis d'échanger souvenirs et anecdotes parfois insolites. La seconde, organisée lors de l'ouverture du Bar l'Ephémère, a donné lieu à des discussions sur l'histoire et la vie de Dossenheim (Refuge fortifié, petites histoires du village, etc.). Des moments chaleureux et riches en échanges, qui ont rencontré un beau succès et méritent d'être renouvelés.



- **Soirée sans écran** : organiser une veillée sans TV (jeux de société, petites conférences ou simples discussions autour d'un verre)



La soirée sans écran reste à programmer. Même si elles ne répondaient pas directement à cet objectif, d'autres initiatives (soirée conviviale, soirée jeux de société...) ont contribué à renforcer les liens et à proposer des alternatives aux écrans.



1.6. Autres actions



- **Jardins familiaux** : mettre à disposition des parcelles communales pour les jardiniers amateurs (carrés aménagés à l'entrée de la rue du Stade)

Des jardins familiaux ont été mis à disposition des habitants, mais leur usage est resté modeste.



- **Achat groupé d'énergie** : organiser des commandes groupées (fioul, pellets, etc.) en vue de permettre aux habitants de réaliser des économies

La commune organise deux fois par an des achats groupés d'énergie à prix avantageux. Par ailleurs, un achat groupé de fleurs est organisé chaque printemps et un contrat de mutuelle santé collectif a également été négocié pour offrir aux habitants des tarifs préférentiels.



Regroupement de commande de fioul

Chers Dossmer,

Afin de mettre en œuvre auprès de nos habitants une opération de service qui nous tient particulièrement à cœur, nous vous proposons de mener une action d'achat groupé de fioul domestique dans le but de vous permettre de réaliser quelques économies.



En effet, nous envisageons d'organiser ces achats groupés à bas prix auprès d'un distributeur local (minimum 500 litres par foyer) selon leurs offres ponctuelles les moins chères.

Cette opération sera renouvelée deux fois par an, à savoir mi-juin et mi-janvier.

Pour permettre l'aboutissement de ce projet et afin de connaître vos besoins, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-dessous à la Mairie avant le 31 mai 2021.

Nous vous contacterons ensuite par téléphone ou par mail pour :

- vous informer du prix du fioul au jour de la commande groupée ;
- vous demander confirmation de la quantité souhaitée ;
- et vous informer de la formalité de livraison (le règlement se fera directement au livreur le jour de la livraison par chèque ou carte bancaire).



2. Aménagement du territoire

2.1. Recenser le patrimoine communal et mener une politique de gestion des biens

Bâtiments appartenant à la commune

- De par l'importance du patrimoine immobilier appartenant à la commune, trouver pour chacun d'eux un programme de réhabilitation ou le cas échéant en envisager la cession.
- Gestion raisonnable « en bon père de famille » des bâtiments d'utilité collective (un choix des projets sera à opérer en fonction des financements disponibles)

Objectif atteint... et largement dépassé !

Chaque bâtiment communal a fait l'objet soit d'une réhabilitation, soit d'une cession, contribuant ainsi à une gestion optimisée et cohérente du patrimoine de la commune. Cette démarche a permis de valoriser les espaces, d'améliorer leur usage et de mieux maîtriser les coûts de fonctionnement.



Mairie

- Mairie entièrement rénovée avec transfert de la bibliothèque, création de 3 logements (financée grâce à des subventions, aux fonds propres de la commune et à un prêt unique remboursable pour l'essentiel par les loyers modérés)
- Aménagement d'une nouvelle agence postale avec un accès PMR
- Création d'un quai bus
- Locaux annexes aménagés dans le bâtiment à l'arrière de la Wacht



Restaurant au Soleil

- Vente du restaurant au Soleil à un particulier (entièrement rénové pour la location) ; démolition de la grange et création de parkings, optimisant ainsi l'espace communal



Refuge fortifié (projet hautement subventionné)

- Rénovation complète du Refuge fortifié avec une nouvelle scénographie et muséographie, réalisée notamment grâce au financement apporté par le Loto du Patrimoine de Stéphane Bern qui a permis de mobiliser l'ensemble des autres acteurs et contributeurs du projet (Etat , Europe, CeA, Région et CCHLPP).
- Rénovation des maisons Lender-Schmidt, Essig, Reinhard, de la laiterie avec transfert du presbytère, création de locaux associatifs et salle de réunion



Maison Klettlinger

→ Appel à manifestation d'intérêt - projet de réhabilitation avec forte valorisation patrimoniale (projet porté en collaboration avec le Parc naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN))

→ Réfection de la toiture et du crépi de façade



Eglise

→ Travaux de peinture intérieure (réalisation prochaine)

→ Rénovation extérieure, travaux de ravalement de façade et accessibilité PMR en réflexion en co-construction avec le conseil presbytéral

Presbytère et annexe

→ Installation d'une MAM et réhabilitation de l'annexe pour le local des jeunes



Spritzhuss : Ancien local des pompiers

→ Etude de faisabilité en cours pour une rénovation complète du bâtiment (local jeunes et conscrits)

Groupe scolaire

→ Réfection du préau et intégration de panneaux photovoltaïques en partenariat avec les Centrales villageoises pour une production totale de 35 kwc

→ Acquisition d'une serre et d'équipements sportifs (tables de tennis de table)

→ Réaménagement de l'école du dehors

→ Transfert des espaces du périscolaire à la Communautés de Communes avec refacturation des frais de fonctionnement et de l'investissement

Ancienne école maternelle

→ Vente de l'ancienne école maternelle, dans l'objectif de générer un apport en trésorerie pour la commune.

Le porteur de projet s'est engagé à rénover ce bâtiment, qui était en assez mauvais état, en réalisant un aménagement soigné et respectueux de cette belle maison.



Bâtiment de l'ancien Crédit Mutuel

- Rénovation intérieure réalisée en vue de l'accueil temporaire de la mairie
- Réaffectation provisoire à la paroisse protestante et prochainement à un ostéopathe
- Réflexion en cours sur la destination future du bâtiment (location, cession)



Salle de la Zinsel, parkings et kiosque

- Nettoyage complet de la salle et travaux de peinture réalisés en régie et avec la participation des habitants,
- Réaménagement des espaces extérieurs : installation de bancs et poubelles, suppression du grillage, création de bacs à fleurs et brise-vue, nouvelles poubelles à gros volume, etc.
- Aménagement du kiosque avec bars, tireuse, frigos, meubles inox et tables/garnitures de brasserie, réalisé en partenariat avec les associations locales
- Réaffectation de l'ancienne bibliothèque aux activités de l'Écho des Vosges et à la section théâtre
- Petits travaux d'entretien réalisés, mais la salle nécessiterait encore des travaux de réfection plus importants, notamment sur la rénovation énergétique, pour lesquels les financements restent à trouver



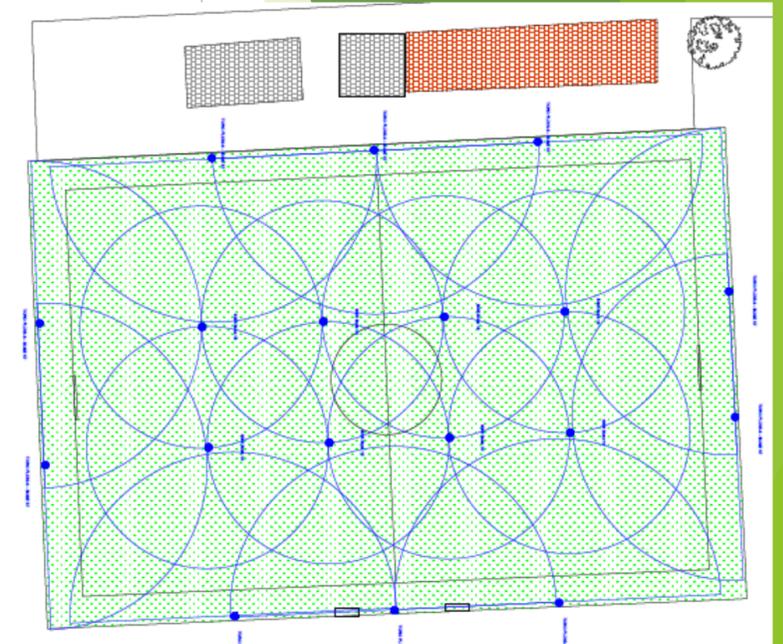
Stade de football et Club House

- Achèvement des tribunes (initialement construites lors du mandat précédent)
- Réhabilitation complète des deux terrains, avec installation d'un arrosage automatique sur le terrain d'honneur, réalisée en partenariat avec le FCD



Locaux des pompiers / ateliers techniques de la commune

- Fusion avec la section de Neuwiller avec transfert du centre de secours à Dossenheim
- Petits travaux d'aménagement en cours



Ancienne salle des fêtes : ateliers techniques de la commune

- Rangement participatif et réaménagement partiel afin d'optimiser le stockage



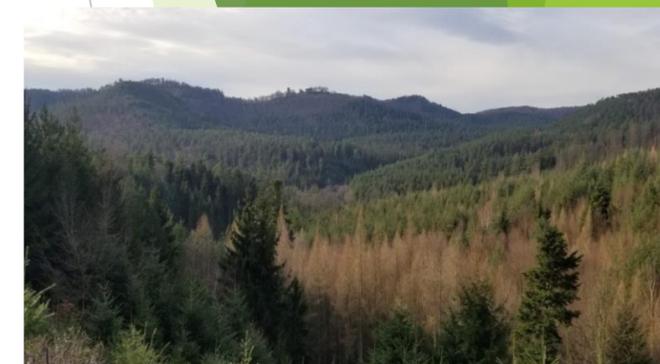
Terrains non bâtis

- Acquisition de parcelles rurales et forestières
- Mise en œuvre des mesures compensatoires (création de zones humides) dans le cadre du contournement et de l'aménagement de digues de ralentissement dynamique des cours d'eau pour la prévention des risques d'inondation



Terrains à bâtir

- Accompagnement du projet de création de deux parcelles constructibles dans la rue des Peupliers
- Création d'un futur lotissement « au Grès des Jardins » rue de Neuwiller



Forêts communales et chemins de l'association foncière

- Gestion optimisée de la forêt avec l'ONF, malgré le stress hydrique et les attaques de scolytes
- Excellente collaboration avec l'Association foncière pour l'aménagement des chemins ruraux et la coupe curative de peupliers le long de la Zinsel
- Intégration au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du Pays de Hanau qui regroupe onze communes forestières pour gérer ensemble le personnel et les moyens nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des forêts. Cette organisation favorise l'emploi local, une gestion forestière plus efficace et une meilleure maîtrise des finances.



2.2. Revoir l'aménagement des voies et particulièrement les rues situées à l'entrée du village, sécuriser les abords de l'école et le carrefour



Circulation aux abords de l'école (rue de Bouxwiller)

- Sécuriser les abords de l'école en améliorant l'éclairage et en abaissant la vitesse de circulation par la pose d'un cédez le passage ou par tout autre moyen de signalisation

Un devis avait été sollicité pour l'installation d'un feu tricolore. Face au coût important de l'opération, il a été décidé de différer cette installation et d'attendre l'impact du nouveau contournement sur la circulation dans la rue.

Suite à la baisse de fréquentation et à l'interdiction de circuler aux poids lourds, seuls les coussins berlinois ont été remplacés

Contournement de Dossenheim

- Aménager l'entrée du village : tipi artistique en métal au rond-point pour symboliser l'entrée dans le village des Indiens ; espace visuel relatif aux manifestations culturelles et loisirs
- Proposer une nouvelle aire de pique-nique
- Travailler avec le Conseil départemental sur un projet fonctionnel de parking relais, d'arrêt de bus, etc.



La Montée du Tilleul a été entièrement réaménagée avec la création d'un plateau, de trottoirs, d'un quai de bus et d'un chemin doux permettant aux piétons de rejoindre le restaurant « Ô Balthazar », le tennis center, le pressoir « Junatur », la future zone d'activités et le nouveau lotissement. Le rond-point et ses abords ont été embellis par un mur en pierres sèches, orné de mats et de drapeaux, offrant une entrée de village et une entrée dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, plus accueillante. Le pont, quant à lui, a été rénové par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).



Sécurisation et aménagement des principales rues menant au village



- En concertation avec les riverains (rue d'Oberhof, rue de Neuwiller, rue de Bouxwiller, Grand'rue, rue d'Ernolsheim) : réflexion à mener avec nos partenaires (Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre et du Conseil départemental)

Un vaste programme de travaux visant à améliorer la sécurité, l'accessibilité et l'esthétique du village a été mené.

D'importants travaux de voiries ont également été réalisés au Fullengarten, au Kugelberg, rue des Peupliers, Impasse de la Mairie, rue des Aubépines, rue de Neuwiller, et Grand Rue.

De nouveaux parkings ont vu le jour rue du Stade, à proximité du cimetière catholique, rue de Bouxwiller, au « Parking du Soleil », ainsi qu'au croisement principal.

La sécurisation de la circulation a été renforcée avec l'installation d'un plateau au carrefour et au pont, d'un feu rouge et d'écluses rue d'Oberhof, la mise en place d'écluses rue d'Ernolsheim et rue de Neuwiller.



Améliorer la signalétique et revoir la communication urbaine (panneaux de signalisation verticale et horizontale)

- Solutions d'affichage (commerces, artisans et biens publics)
- Miroirs routiers (exemple : sortie de la route forestière du Maibaechel)



La signalétique horizontale fait l'objet d'un entretien régulier, avec la création de nouveaux marquages au sol (stop, cédez-le-passage...). La signalétique verticale a également été actualisée grâce à l'installation de panneaux de signalisation chaque fois que cela s'avérait nécessaire pour renforcer la sécurité (interdit sauf riverains, etc.).

Pour plus de cohérence, une réflexion globale devrait toutefois être menée afin de repenser l'ensemble des solutions d'affichage de la commune.

L'installation de miroirs routiers en dehors de l'agglomération n'a pas été autorisée, cette compétence relevant de la CeA.



2.3. Redynamiser et renforcer l'attractivité de notre village, favoriser le commerce et les offres de service, valoriser notre patrimoine culturel



Etudier la possibilité d'installer un guichet automatique bancaire (GAB) :
Permettre aux habitants (et aux personnes de passage) de procéder à des retraits ou des dépôts d'argents



Malgré plusieurs sollicitations, la demande d'installation d'un guichet automatique bancaire (GAB) dans la commune a été refusée. Les établissements bancaires privilégient désormais la réduction du nombre de GAB plutôt que leur ouverture, ce qui explique cette décision.



Pérenniser et redynamiser l'activité des commerces et artisans :
Les accompagner dans leur développement en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie



La commune a soutenu au mieux l'activité commerciale pendant la période du COVID, ainsi que ponctuellement lors des travaux, afin de limiter l'impact sur les commerçants. A titre d'exemple ; elle a notamment accordé une autorisation d'extension de terrasse au Café du Havre.



Recherche d'entreprises :

Le village perd un à un ses commerces. Il devient urgent de rechercher et d'accompagner de potentiels commerçants, artisans ou entreprises qui souhaiteraient s'implanter sur la commune

La commune a favorisé l'installation de commerces ambulants au centre du village (notamment d'une boucherie) et renforcé son attractivité en étant force de proposition à travers l'installation durable de nouveaux commerces, artisans et PME.

De plus, la zone d'activité de la rue de Bouxwiller, d'une superficie de 5,6 hectares, a été inscrite au SCOT, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de développement.

Une zone dédiée aux métiers de la santé a également été aménagée. Plusieurs lots ont déjà été vendus ou réservés. Ce dossier, complexe, est marqué par l'évolution de la réglementation et la nécessité de mobiliser l'engagement des professions médicales.





Développer l'attractivité touristique du village :



Valoriser le site station verte, promouvoir le tourisme, améliorer la visibilité du musée et de la commune Créer un circuit touristique dans et autour du village (parcours de santé - circuit des totems - circuits circulaires en association avec le Club Vosgien)

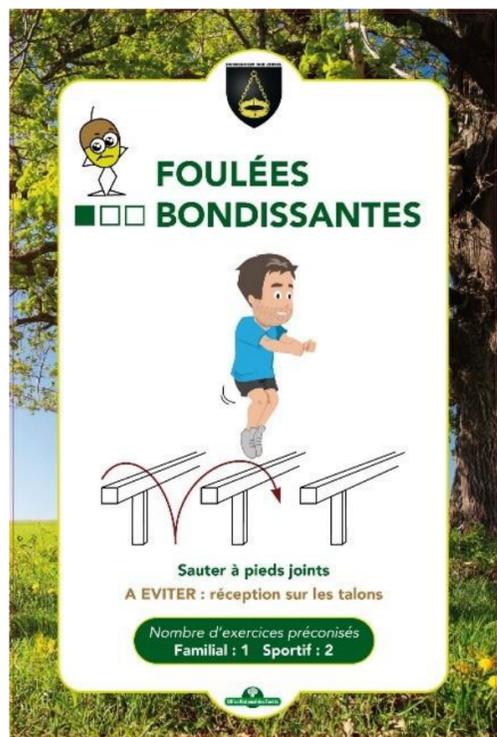
Développer un partenariat avec le camping

Des initiatives privées ont vu le jour avec la mise en place de locations meublées de courte durée, contribuant à enrichir l'offre d'hébergement. Parallèlement, la commune développe ses projets touristiques et renforce sa collaboration avec l'Office de Tourisme intercommunal.

La municipalité poursuit ses actions pour valoriser son patrimoine et ses sites naturels. Le circuit des totems et le parcours de santé à proximité du Camping offrent aux habitants et visiteurs des activités de plein air accessibles à tous. Des panneaux ont également été installés pour les circuits touristiques réalisés en partenariat avec le Club Vosgien.

Le projet de « parcours hommage à Georges Siegrist », dans le cadre de la végétalisation de la Cour de l'Eglise est en cours de réalisation.





Le site du Forlerkepfle est en train d'être valorisé avec l'installation d'une « fenêtre de paysage » dans le cadre du projet du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, offrant un panorama remarquable sur les environs.

Un nouvel itinéraire cyclable (IC22), reliant Haguenau à Saverne, a été aménagé rue des Aubépines. Il permet désormais de rejoindre Ernolsheim-lès-Saverne, Steinbourg et Saverne en toute sécurité. Pour accompagner ce nouvel axe, une aire de rencontre multimodale a été créée : elle met à disposition des usagers de la piste des tables et bancs, un kit de réparation pour vélos ainsi qu'une aire de jeux.

En collaboration avec le Club Vosgien, le Comité départemental d'escalade et l'ONF, la commune prévoit de rendre le site du Gauxberg plus accessible. Des travaux de débroussaillage seront réalisés et une paroi sera équipée de prises destinées à l'initiation à l'escalade, venant ainsi compléter le panel de voies existantes.

2.4. Promouvoir le lotissement « les Tilleuls » :

- Attirer au plus vite de nouveaux habitants et accompagner les projets de construction en cours
- Envisager à plus long terme la deuxième tranche du lotissement

La totalité des lots du lotissement Les Tilleuls a été vendue et son aménagement est désormais achevé, avec notamment la création d'une petite aire de jeux. Le plan de financement initial a été respecté et le budget parfaitement maîtrisé, malgré la forte hausse des coûts de construction et leur indexation.

Des réunions publiques ont permis de présenter les potentiels futurs lotissements identifiés dans le PLUi. Si la tranche 2 du lotissement Les Tilleuls n'a pas encore abouti, le projet de lotissement rue de Neuwiller progresse : des promesses de vente ont été rédigées au profit du Crédit Mutuel Aménagement, pour une commercialisation prévue à l'horizon 2026-2027.

Ces projets s'inscrivent dans un contexte réglementaire contraint, marqué par la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), qui réduit fortement les surfaces disponibles pour l'urbanisation à l'horizon 2050.



2.5. Contribuer à l'embellissement de notre village, valoriser les labels « commune nature », « village fleuri » ...



Embellissement du village

En associant la population : participation citoyenne, fleurissement, décorations, nettoyage des trottoirs et des abords, etc.

Fleurissement et aménagements paysagers : entrées du village, rues, carrefours, fontaines, cour de l'église etc.

Installation ou remplacement de certains mobiliers urbains

Les journées citoyennes ont permis d'impliquer les habitants dans l'entretien et l'amélioration du cadre de vie.

Aux entrées du village, plusieurs écluses ont été réalisées : rue de Neuwiller, rue d'Oberhof et au carrefour du camping. Les bâtis insalubres rue de Neuwiller ont été déconstruits.

Au carrefour principal, un nouveau plateau a été créé.

Dans la rue d'Oberhof, l'écluse a été accompagnée de l'achat de pots de fleurs massifs et de bacs à fleurs.





La végétalisation a été renforcée sur plusieurs sites, notamment la place de la Liberté, Cour de l'église, ainsi que par la plantation de haies et d'arbres.

De nombreux mobiliers urbains (barrières, bancs, tables, poubelles) ont été installés ou remplacés à la salle de la Zinsel entre autres.

Enfin, la commune a mis en place un conventionnement pour la mise en fourrière.

Une fois les travaux du Refuge fortifié et l'aménagement du croisement achevés, la municipalité déposera sa candidature au label « Villes et Villages Fleuris ». Ce label distingue les communes qui s'engagent dans une politique d'embellissement par le végétal, de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Les bénévoles du fleurissement préparent une mise en valeur encore plus ambitieuse de notre village, avec un véritable tableau floral et paysager.



Continuer à s'engager dans la démarche « Commune nature » : zéro pesticides (deux libellules)

Dossenheim a obtenu sa 3^e libellule dans le cadre de l'opération « Commune nature », portée par

FREDON Grand Est en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.

Parmi les 96 communes alsaciennes récompensées, notre village a en plus été désigné « coup de cœur 2023 ». Cette distinction d'exception met à l'honneur les gestionnaires d'espaces qui, au-delà de la démarche générale, s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité ou la gestion de l'espace au regard des enjeux du territoire.

Notre commune s'est distinguée grâce à toutes les actions menées depuis de nombreuses années : végétalisation des cimetières, suppression des produits phytosanitaires, tontes différenciées, plantations adaptées au climat, sensibilisation des élèves dès le plus jeune âge dans le cadre du label E3D (école en démarche globale de développement durable) ... Cette démarche collective associe ouvriers communaux, bénévoles du fleurissement, enseignants, élèves et habitants.



2.6. Promouvoir le développement durable et encourager les projets écocitoyens



Informier et accompagner la population dans les démarches de rénovation en valorisant les travaux d'isolation (aides en faveur des travaux réalisés dans le cadre des économies d'énergie de l'habitat)



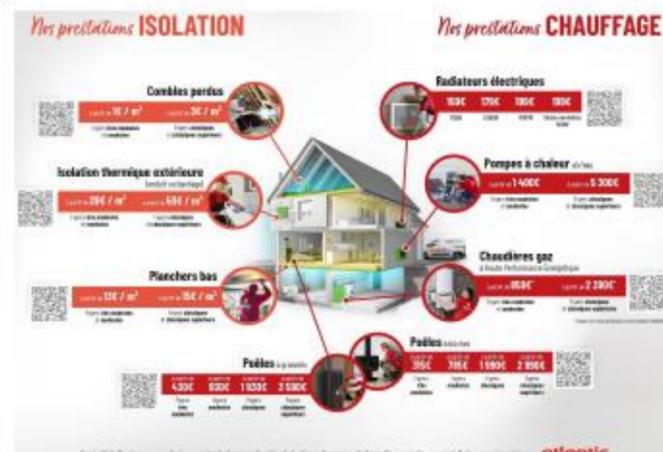
Depuis les années 2000 et la prise de conscience de l'urgence climatique, la France s'est fixée des objectifs d'efficacité énergétique dans le but de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer son empreinte écologique. Cela signifie plus concrètement que l'Etat va inciter à des économies d'énergies : « Consommer moins et mieux pour le même usage ». C'est pourquoi, les particuliers sont désormais très encouragés et soutenus financièrement pour réaliser des projets d'optimisation énergétique sur leur logement.

Dans cette optique, vous êtes chaleureusement convié à une réunion publique le :

14 septembre 2022 à 20h
à la salle de la Zinsel à Dossenheim

Cette rencontre a pour objectif de mettre un coup de projecteur sur les aides à la rénovation énergétique dont peuvent bénéficier les résidences individuelles, collectives, publiques et privées.

Cela vous permettra de disposer d'un maximum d'informations (gratuites) sur la loi, ainsi que sur vos droits, et d'avoir une bonne et juste information dans une période où nous sommes très souvent démarchés à domicile par des gens pas toujours recommandables.



Les démarches ont été engagées, mais n'ont pas abouti en raison d'un accompagnement insuffisant du prestataire dans le cadre du Certificat d'Économie d'Énergie (CEE). Toutefois, la commune a soutenu et accompagné plusieurs initiatives privées, à travers l'URBAM.

Par ailleurs, une information régulière a été diffusée auprès des habitants sur les dispositifs existants (aides financières, programmes régionaux, accompagnement technique). La commune a également valorisé les projets exemplaires menés par certains particuliers, afin d'encourager d'autres ménages à s'engager dans des travaux d'isolation et d'économie d'énergie.

3. Éducation, Jeunesse & Sport

3.1. Impliquer nos jeunes dans la vie locale par la création d'un conseil municipal des jeunes

Animation jeunesse :

- Développer une politique d'animations envers la jeunesse par la mise en place d'activités régulières
- Recenser les besoins, solliciter la ComCom et le cas échéant, proposer sa propre animation (sorties encadrées : piscine, ski, raquettes, paintball, karting, accrobranches, centre de vacances, etc.)
- Favoriser la formation des jeunes (BAFA, BNSSA)

À travers le Conseil des jeunes, de nombreuses animations ont été organisées, telles que des sorties à Rulantica, à l'accrobranche, au paintball ou encore au karting.

Des séjours « jeunes » ont été organisés pendant les vacances d'été à Bellevaux, en Haute-Savoie, offrant aux participants des moments conviviaux et sportifs.

La commune met également la salle à disposition pour les activités « petite enfance » portées par la Communauté de communes, ainsi que pour les actions de l'APAEIIE (Association Participant à l'Accompagnement, à l'Education et à l'Intégration des personnes en situation de handicap d'Ingwiller et Environs).





Apporter un soutien aux conscrits :

- Les accompagner dans leurs démarches afin de promouvoir une vraie dynamique autour du Messti

Un soutien fort aux conscrits a permis de redonner un nouvel élan au Messti.



Conseil Municipal des jeunes :

- Impliquer les jeunes dans la vie publique et développer le sens civique et moral (affectation d'un budget annuel pour réaliser un projet concerté)

La création du Conseil des jeunes est une véritable réussite. Les objectifs fixés ont été pleinement atteints, grâce à la participation active des jeunes et à la mise en place de nombreuses initiatives qui dynamisent la vie locale. Ils sont accompagnés par une équipe dédiée du conseil municipal ainsi que par des bénévoles de la commune qui apportent leur aide et leur expérience.

Au fil de l'année, ils contribuent à des projets variés : ramassage des sapins de Noël, soirées conviviales, participation aux cérémonies (8 mai, 14 juillet, 11 novembre), organisation de la fête des aînés et des journées citoyennes. Ces engagements représentent non seulement une aide précieuse pour la commune, mais aussi une belle opportunité de rencontres et de liens durables entre les jeunes et la communauté.



Fournir un local où les jeunes peuvent se rencontrer :

- Les jeunes n'ont actuellement aucun lieu pour se réunir (problématique des nuisances sonores ou matérielles dans le village). La mise à disposition d'un local permettrait de responsabiliser et de canaliser la jeunesse (avec mise en place d'une vidéosurveillance).



La rénovation participative et la mise aux normes de l'ancien local de la paroisse ont été menées avec succès. Ce lieu, surnommé par les jeunes « le local », est désormais utilisé activement par le conseil des jeunes pour leurs activités. Sa gestion, parfois un peu hasardeuse, fait partie intégrante de l'apprentissage des responsabilités.



3.2. Etudier la mise en place d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) suite aux suppressions à venir de postes d'enseignements (baisse du nombre d'élèves)



Notre école est confrontée à une baisse constante des effectifs. Pour la rentrée de septembre 2020 les prévisions laissent entrevoir une nouvelle baisse. La force de l'école de Dossenheim est son périscolaire. Un dialogue avec les communes environnantes devra être mené dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissages (recherche du maximum de classes à un seul niveau).

Un RPI a été mis en place en partenariat avec les communes de Hattmatt, Neuwiller-lès-Saverne et Weiterswiller, accompagné de la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS Le Piémont des Vosges du Nord) composé d'élus des 4 communes, pour la gestion commune des services scolaires. Par ailleurs, l'ouverture d'un cursus bilingue a été initiée, renforçant ainsi l'offre éducative sur le territoire.

Malgré ces avancées, de nombreuses difficultés ont été rencontrées, tant au niveau organisationnel que logistique. Des pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude afin d'optimiser le fonctionnement du RPI et du SIVOS.

Cette création a toutefois permis une montée en charge significative de l'accueil périscolaire et de la garderie, répondant ainsi mieux aux besoins des familles des communes concernées.

Je suis sûr que c'est une expérience bouleversante, qui restera ancrée en moi pour toute ma vie. Mais à la réalité crue je préfère la fiction.

« Argent, sans l'espoir à traverser le volatle et de gagner la récompense : un repas avec le président, et une importante somme d'argent. Heureuse-

ment, quand on se retrouve sous leur aile pour l'aider à retrouver sa liberté. La liberté, c'est le fin mot de toute l'histoire. Elói Audoin-

quant il a composé ce court roman. Il rêvait de liberté, comme tout le monde. Et par son esprit, par sa plume, il a réalisé ce rêve.

DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

Le Sivos « Le Piémont des Vosges du Nord » est né

Suite à l'arrêté préfectoral autorisant le syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) « Le Piémont des Vosges du Nord » à fonctionner, l'assemblée constitutive a eu lieu le mercredi 8 février à la salle de la Zinsel de Dossenheim.

Ce nouveau syndicat intercommunal rassemble les élus désignés au sein des quatre communes de Dossenheim-sur-Zinsel, Hattmatt, Neuwiller-lès-Saverne et Weiterswiller. Il a comme fonction de porter administrativement le re-

groupement pédagogique intercommunal « RPI Le Piémont des Vosges du Nord ». À l'issue des élections, le bureau du Sivos est composé de : Ghislain Kiffer (adjoint au maire de Hattmatt), président, Olivier Ging (adjoint au maire de Neuwiller-lès-Saverne), vice-président, Claude Eichwald (maire de Weiterswiller), secrétaire et Cédric Marchal (adjoint au maire de Dossenheim), trésorier, Alain Sutter (maire de Hattmatt) et Fabrice Ensminger (maire de Dossenheim). Après avoir attribué les dif-



Au bureau du SIVOS : Fabrice Ensminger, Claude Eichwald, Alain Sutter, Ghislain Kiffer, Cédric Marchal et Olivier Ging. Photo DNA

férentes délégations au nouveau président, l'assemblée a décidé que ce nouvel ensemble, qui rassemble les élèves des quatre écoles concernées, sera dirigé par

une seule personne en « direction unique ». Le nouveau bureau va pouvoir commencer à préparer la prochaine rentrée scolaire de septembre.

07940116

3.3. Réhabiliter l'aire de jeux et réaménager ses abords

Créer une zone de loisirs : réaménager un espace de jeux et de détente pour les habitants :

- Rénovation de l'aire de jeu et création de nouveaux espaces (nouveaux modules, table de ping-pong, bac à sable etc.)
- Création d'un jardin participatif, d'un verger collectif et d'un aménagement paysager
- Implantation d'une cabane à livres
- Sécurisation de la zone qui s'étendra de la rue du Stade à la rue du Printemps



Il s'agit du premier projet lancé en 2020, mené à bien malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

La vétusté des anciennes installations de l'aire de jeux a rendu nécessaire l'installation d'une nouvelle structure. Celle-ci offre désormais aux enfants de la commune et des environs un espace attractif et coloré, comprenant toboggans, balançoires à ressort et petit parcours sportif. Pour les plus grands, une table de tennis de table a été installée et le terrain de pétanque rénové. La sécurité a été renforcée grâce à une nouvelle clôture le long du ruisseau.

Des travaux d'embellissement ont également été réalisés : engazonnement et réfection du cheminement doux par les ouvriers communaux, plantation par les élèves de deux classes d'une haie vive et d'arbres, qui offriront de l'ombre à terme. L'acquisition du verger adjacent a permis d'agrandir l'espace, d'installer deux nouvelles tables de pique-nique et une cabane à livres.



3.4. Créer des sentiers de découverte et un parcours sportif



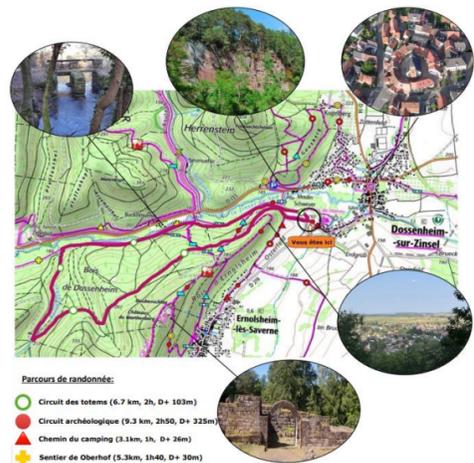
Développer et promouvoir la santé et le sport pour les habitants et les scolaires (parcours de santé, circuit de découvertes, etc.)

Un parcours de santé, « Le parcours des Totems », a été aménagé à proximité de l'espace des Totems, près du camping. Ce parcours circulaire de 2 700 m, libre d'accès, comprend onze agrès variés. Il a été réalisé en régie par nos employés communaux, avec la participation de bénévoles, dans le cadre d'un chantier participatif, en étroite collaboration avec la commune d'Ernolsheim-lès-Saverne.

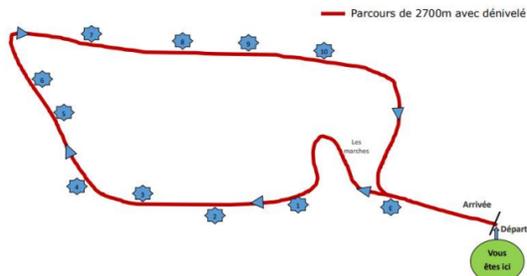
Le circuit de randonnée des Totems a été achevé avec l'installation d'un balisage et d'une signalétique autour de thèmes variés (faune, flore, environnement, etc.).

Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un nouveau parcours d'escalade plus accessible sur le site du Gauxberg.

SENTIERS PEDESTRES
du Club Vosgien
de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL



Bienvenue au
PARCOURS SPORTIF DES TOTEMS
DOSENHEIM-SUR-ZINSEL



COUREZ en petites foulées jusqu'au

RECOMMANDATIONS

Toute activité physique nécessite une tenue adaptée et certains exercices peuvent induire des méfaits sur la santé. Sachez réguler vos efforts et récupérer entre chaque module. En cas de fatigue, il est recommandé de limiter ses efforts sur certains modules ou de les éviter.
Garder à l'esprit que respecter l'enchaînement des étapes (échauffement, coordination, équilibre, renforcement musculaire, étirement et retour au calme) est recommandé pour toute activité physique.

Les communes déclinent toutes responsabilités en cas d'accident dû au mauvais usages des agrès.

Gestionnaires : Communes de Dossenheim sur Zinsel et Ernolsheim-lès-Saverne
En cas d'urgence: 112 depuis un portable



4. Communication & Administration

4.1. Développer la communication et les outils numériques

Installation d'un panneau d'affichage lumineux (écran à leds) :

- Améliorer la communication et la diffusion des informations relatives aux différentes activités communales (événements à venir) et des informations administratives

Cette dépense n'a pas été engagée en raison d'un choix budgétaire.

Bulletin municipal :

Informations concises et concrètes sur tout ce qui fait la vie du village (principales décisions du conseil municipal, travaux dans le village, école, paroisse, événements, vie culturelle, loisirs, associations, intercommunalité, rubriques informatives, renseignements utiles, plan du village, etc.)

Une équipe en charge de la communication a été créée.

Des bulletins municipaux de qualité ont été rédigés et diffusés de manière semestrielle, avec un soin particulier apporté au contenu rédactionnel, au support papier et à la richesse des articles.

De nombreux bulletins d'information ont été publiés au cours du mandat, informant régulièrement la population de toutes les actualités de la commune.





Création d'un site internet de la commune :

- Mettre à disposition du public une information claire et régulièrement mise à jour (le rendre fonctionnel, dynamique et interactif)
- Y trouver l'essentiel de la vie du village, insérer notamment les différentes publications ainsi que les comptes rendus du conseil municipal

Un nouveau site internet (très détaillé) a été créé pour regrouper l'ensemble des informations et actualités de la vie communale. Il permet aux habitants d'accéder plus facilement aux services et aux événements locaux.

En parallèle, la présence de la commune sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, a été développée.

Enfin, l'application Iliwap a été mise en place afin de diffuser en temps réel des alertes et des informations pratiques à destination de la population.

Réaffirmer l'ancrage local de Dossenheim :

- Inscrire l'alsacien dans de le cadre de l'opération " Ma Commune dit JA fer unseri Sproch "

Ce projet n'a malheureusement pas été concrétisé.



Bienvenue sur le site de la Commune de Dossenheim sur Zinsel.



4.2. Rendre compte de la gestion locale et relater la vie municipale

La future équipe municipale s'engage à améliorer la transparence de la gestion des affaires communales, notamment grâce aux nouveaux outils numériques et par une communication plus efficace.



De nombreuses réunions publiques ont été organisées avec succès, accompagnées de la diffusion régulière de feuillets d'information et de communication.

Des réunions de quartier ont eu lieu directement sur site, permettant un échange de proximité avec les habitants.

Des réunions participatives ont également été mises en place autour de projets structurants, de mesures de sécurisation, ainsi que pour la gestion de crises et la médiation.

Le présent bilan de mandat s'inscrit également dans cette démarche de transparence.



4.3. Accompagner les projets et renforcer les services au profit de l'utilisateur



Lors du prochain mandat, la commune disposera de 4 adjoints :

- Le Maire accordera une large délégation à ses adjoints et ses conseillers municipaux (pour une juste répartition des compétences et afin d'améliorer l'efficacité dans la réalisation des dossiers)
- La mairie proposera des permanences plus importantes et mieux adaptées à la fréquentation
- La future mandature aura pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population et pour leitmotiv le suivi des dossiers sans complaisance mais dans la bienveillance



L'équipe « maire-adjoints » a fait preuve d'une grande disponibilité pour l'ensemble des administrés.

Cette proximité s'est traduite par une forte implication dans la vie communale et le suivi des projets.

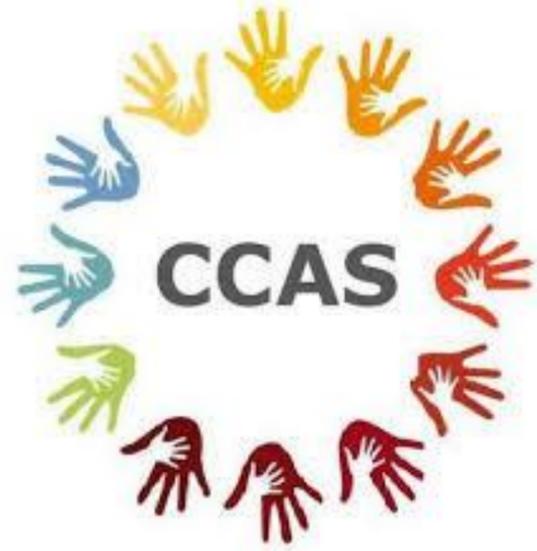
Le maire a accordé une large délégation de compétence aux adjoints et a confié la gestion de nombreux dossiers et projets aux conseillers municipaux.

L'élargissement du nombre d'adjoints à quatre s'est révélé pleinement justifié, compte tenu de l'ampleur des actions menées. Sur ce mandat, la charge de travail des élus peut être estimée à environ 140 heures hebdomadaires, soit l'équivalent de deux temps pleins. Les maire et adjoints ont ainsi été omniprésents dans la gestion des affaires communales.





Consolider et améliorer l'offre de services aux personnes, notamment les plus démunies à travers le centre communal d'action sociale (CCAS).



Malgré la dissolution du CCAS imposée par l'État, les élus et les bénévoles ont poursuivi leurs actions au service de l'intérêt général. Ils ont accompagné les personnes en difficulté, notamment avec l'appui de l'assistant social.

Des achats groupés ont été organisés pour divers produits tels que le fuel, les pellets ou encore les fleurs. Une offre de mutuelle santé et de prévoyance à tarifs préférentiels a également été proposée aux habitants.



4.4. Associer la population au développement de la vie locale

Les bonnes idées ne sont pas l'apanage des seuls élus. Associer les habitants c'est enrichir nos réflexions. Quatre niveaux de participation :



- Informer : exemple : réunion publique de transmission d'informations
- Recueillir les avis et idées : exemples : boîte à idées, enquêtes
- Partager les avis et idées : exemples : réunions de travail, ateliers participatifs, diagnostics partagés
- Co-construire le projet : exemple : collaboration active avec la société civile
- En définitive, nous nous engageons à mieux impliquer la population dans la réalisation des grands projets.

L'objectif d'associer la population au développement de la vie locale a été atteint. Pour cela, des réunions publiques ont été mises en place afin de transmettre les informations aux habitants.

Le recueil des avis a également été organisé à travers des enquêtes, des réunions de travail et des travaux participatifs, favorisant ainsi une véritable co-construction des projets communaux.



4.5. S'impliquer activement dans la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre, ainsi que dans les différents établissements publics intercommunaux

La Communauté des Communes de Hanau - La Petite Pierre est composée de 38 communes membres - 27601 habitants. De par ses compétences, la ComCom est un acteur majeur et incontournable au niveau du territoire, dans le domaine social, économique, culturel, touristique, etc.



Elle a notamment pour missions l'aménagement du territoire, le soutien aux entreprises, l'accueil des enfants au sein de structures petite enfance et de périscolaires, l'entretien des routes communales (voirie et éclairage public), le soutien aux actions culturelles, etc.

La ComCom a pour objectif de mutualiser les efforts afin de faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas faire seul. Dès lors, nos futurs conseillers s'engagent à s'investir avec conviction dans cette collectivité. Nous veillerons également à retisser des liens privilégiés avec elle.

Tout au long du mandat, les deux élus référents de Dossenheim-sur-Zinsel se sont investis de manière soutenue au sein de la Communauté de Communes, en participant très activement aux commissions thématiques et aux groupes de travail.

Le maire a exercé des responsabilités au sein du bureau en qualité de vice-président, tout en représentant la commune au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Il a également été très impliqué au sein du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), en tant que conseiller territorial (administrateur), contribuant à la gestion et à l'orientation stratégique de cet organisme essentiel pour le service public de l'eau.

Les adjoints se sont également impliqués, notamment à travers leurs contributions et leur participation aux actions menées par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, renforçant ainsi les partenariats et la coopération avec les acteurs institutionnels du territoire.

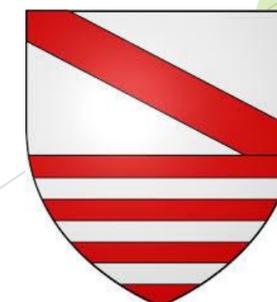
4.6. Autres

Communes voisines :

- Retisser des liens privilégiés avec les communes voisines (et plus particulièrement avec Ernolsheim, Hattmatt et Neuwiller-lès-Saverne)
- S'inscrire collectivement dans un dialogue constructif afin de renforcer notre partenariat intercommunal

L'équipe municipale a engagé de nombreux projets communs avec les communes voisines, notamment la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), la mutualisation de services via le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), la collaboration des pompiers, ainsi que des initiatives d'aménagement telles que la piste cyclable et le parcours de santé.

Des échanges réguliers entre élus ont également renforcé cette coopération intercommunale.



5. Ressources humaines & Finances locales

5.1. Meilleures administration et gestion du personnel communal

Poursuivre les efforts en matière de gestion des ressources humaines :

- Optimisation du temps de travail, adaptation des périmètres et réorganisation des offres de services afin de pouvoir assurer sereinement toutes les missions dévolues au personnel communal
- Promouvoir les formations et fournir des outils professionnels et informatiques adaptés



Au cours du mandat, la commune a poursuivi un effort constant pour optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer la qualité de vie au travail.

Nous avons renforcé la formation professionnelle, permettant de valoriser les carrières et de développer les compétences des agents municipaux.

Des recrutements ciblés, tant administratifs que techniques, ont été menés pour répondre plus efficacement aux besoins de la collectivité.

L'organisation interne a été optimisée grâce à l'adaptation des périmètres d'intervention, la réorganisation des offres de services et l'aménagement des horaires de travail et des heures d'ouverture au public.

Les postes de travail et les outils informatiques ont été modernisés, offrant aux agents des moyens plus performants pour remplir leurs missions.

Enfin, la communication interne a été renforcée par des réunions régulières et une meilleure circulation de l'information sur les affaires communales, favorisant l'implication et la motivation des équipes.

5.2. Maîtrise des finances locales

A l'heure où l'État veut mettre la main sur les finances locales (en dernier lieu par la suppression de la taxe d'habitation), la commune doit sans cesse se réinventer pour trouver des sources de financements.

Au demeurant, afin de faire face aux dépenses envisagées pendant la mandature, il faudra étudier les marges de manœuvre et gérer avec cohérence les budgets de fonctionnement et d'investissement avant de monter les dossiers de financement de chacun des projets.

Pour ce faire, la municipalité devra poursuivre la saine gestion des finances locales et maîtriser le niveau d'endettement.

Dès lors, tous les projets ne pourront pas être menés à bien. Il faudra inéluctablement faire des choix.

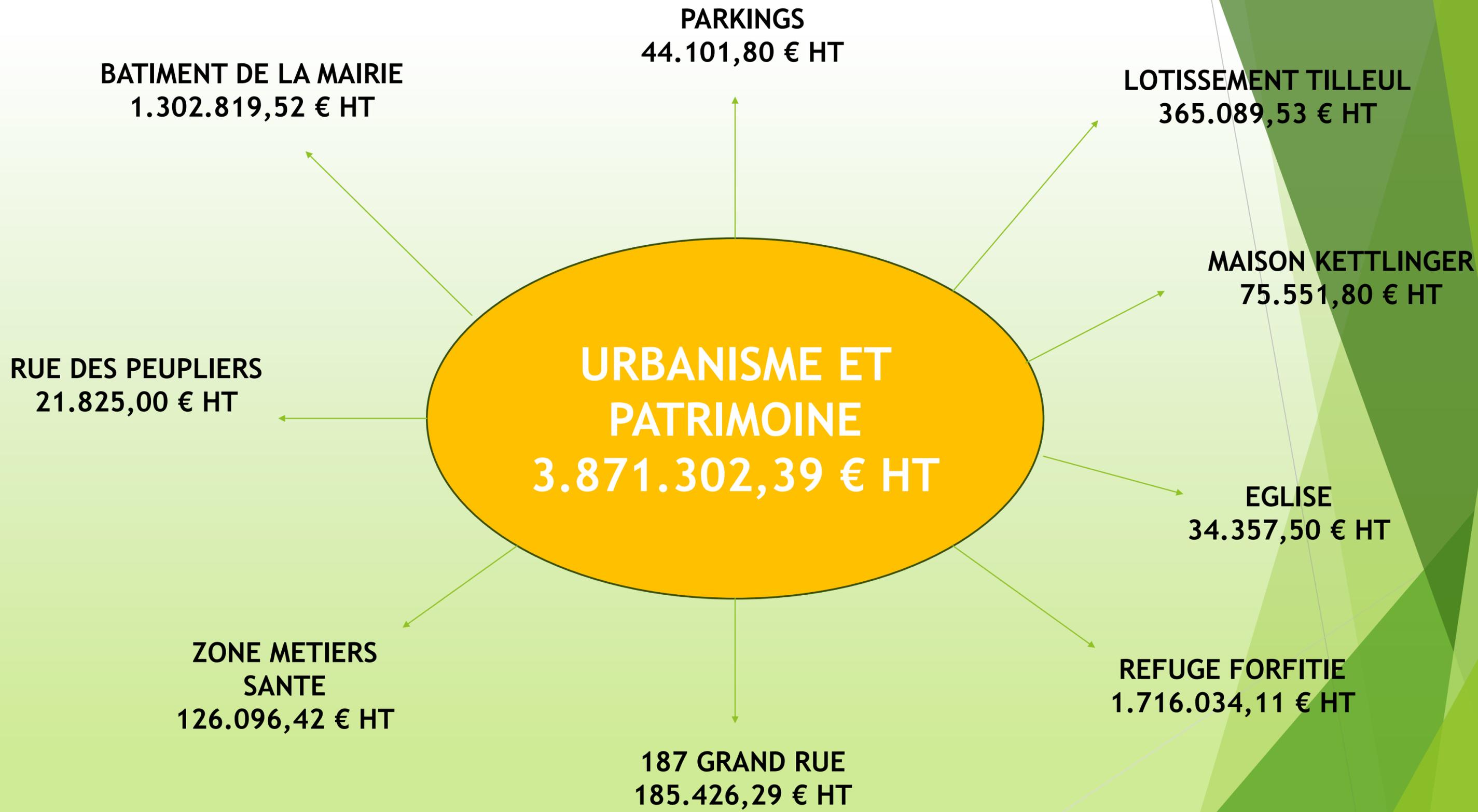
Dans un contexte où les marges de manœuvre des communes sont contraintes, notre collectivité a su démontrer une gestion financière exemplaire et audacieuse. Les objectifs que nous nous étions fixés ont non seulement été atteints, mais largement dépassés.

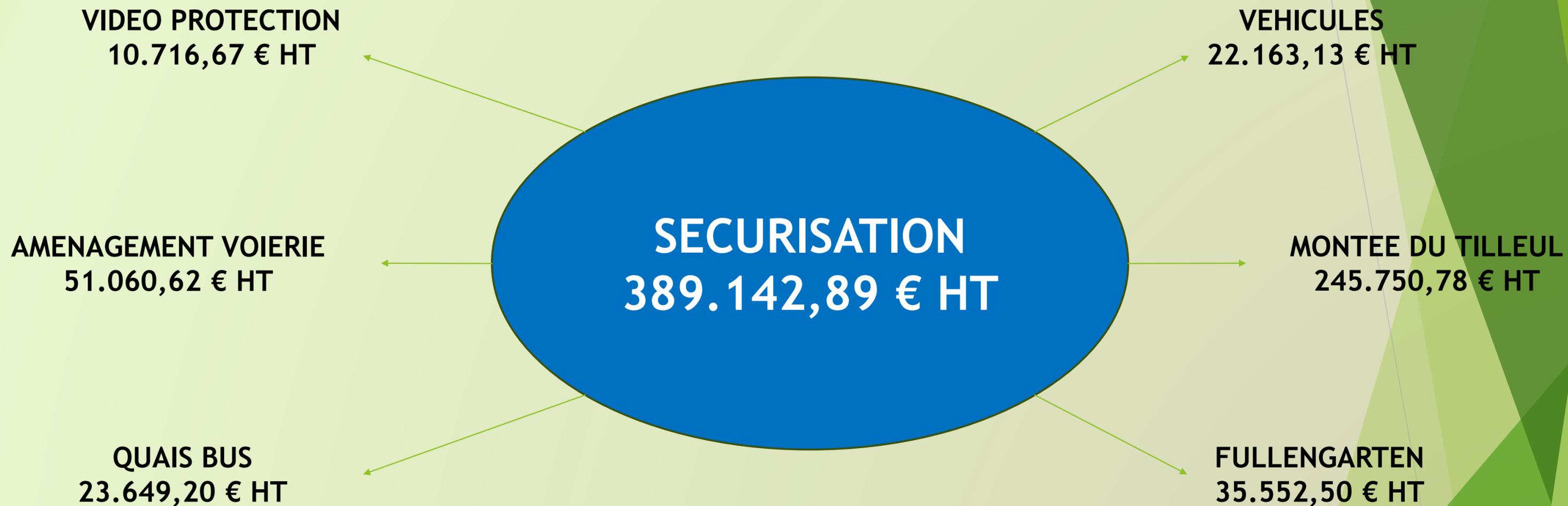
Grâce à une levée de plus de 5 millions d'euros d'investissements et à une optimisation constante de la recherche de subventions, la commune a pu mener à bien de très nombreux projets tout en maintenant une trésorerie saine et stable. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif, mais l'apport déterminant de l'adjoint aux finances mérite

d'être souligné. Par sa rigueur, sa vision stratégique et son engagement, il a permis à notre commune de concilier ambition et prudence, garantissant ainsi la cohérence entre budgets de fonctionnement et d'investissement.

Aujourd'hui, ces résultats sont la preuve que la commune peut continuer à investir, innover et se réinventer, tout en conservant une maîtrise totale de son endettement. Cette réussite financière est une fierté collective et un atout majeur pour préparer sereinement l'avenir.







**TERRAIN ET TRIBUNES DE
FOOT
123.670,21 € HT**

**EDUCATION, SPORT
& LOISIRS
193.564,67 €**

**PARCOURS DE SANTE
11.724,46 € HT**

**AIRES DE JEUX
58.170 € HT**





Bilan de mandat 2020 - 2026

QUESTIONS / REPOONSES



... 2026, quel chemin parcouru ! ! ! »

ET ENSUITE...

Ceux qui souhaitent poursuivre l'aventure :

- Fabrice ENSMINGER
- Heidi GRAN
- Valérie KLEIN
- Didier CARMAUX
- Cédric MARCHAL

- Audrey EPPINGER
- Elodie WEBER
- Gerald EISENECKER
- Claude FUCHS
- Thierry MULLER

Et ceux qui prendront congé des affaires communales :

- Catherine HAEFFNER
- Claudine KISTER
- Patricia REBMANN
- Priscilla BROCHIER
- Christophe BILGER
- Edgar GING

Au total, 7 postes à pourvoir pour 2026...



Dossenheim 2020, partageons demain...

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



... 2026, quel chemin parcouru !!! »

PRINCIPAUX PROJETS BILAN COMPTABLE 2020 - 2025	Montant dépenses TTC	Montant dépenses HT	Subvention & Ventes & Don	Récup TVA par la commune	Bilan financier
Complexe sportif de foot	148 404,73 €	123 670,61 €	85 416,02 €	20 286,93 €	42 701,78 €
Rénovation terrains de foot	90 799,22 €	75 666,02 €	75 666,02 €	12 412,25 €	
Solde construction tribunes	28 441,20 €	23 701,00 €		3 887,91 €	
Rénovation divers 2021	15 584,93 €	12 987,44 €		2 130,46 €	
Luminaire	1 879,38 €	1 566,15 €		256,91 €	
Résine club house	11 700,00 €	9 750,00 €	9 750,00 €	1 599,39 €	

Aires de jeux	70 580,40 €	58 817,00 €	10 000,00 €	9 648,34 €	50 932,06 €
Aire de jeux principale	43 196,40 €	35 997,00 €	10 000,00 €	5 904,95 €	
Aires de jeux lotissement	27 384,00 €	22 820,00 €		3 743,39 €	

Bâtiment 187 grand rue	222 512,14 €	185 426,79 €	163 156,88 €	30 417,41 €	28 937,85 €
Acquisition du bâtiment (maison + dépendance)	100 589,49 €	83 824,58 €		13 750,58 €	
Frais de démolition (dépendance)	45 163,80 €	37 636,50 €		6 173,89 €	
Travaux sur la maison	22 752,97 €	18 960,81 €		3 110,33 €	
Aménagement parking	28 535,88 €	23 779,90 €		3 900,85 €	
Quai bus devant la mairie	25 470,00 €	21 225,00 €		3 481,75 €	
Subvention travaux			59 156,88 €		
Revente du bien (maison non démolie)			104 000,00 €		

Parcours de santé (création)	14 069,35 €	11 724,46 €		1 923,28 €	12 146,07 €
Agrès	14 069,35 €	11 724,46 €		1 923,28 €	
Aménagement	2 396,10 €	1 996,75 €		Non récup.	

Sécurité	145 474,78 €	121 228,98 €	13 000,00 €	14 054,37 €	118 420,41 €
Vidéo surveillance	12 860,00 €	10 716,67 €		1 757,96 €	
Travaux rue d'Oberhof (feux récompense)	26 347,74 €	21 956,45 €		3 601,74 €	
Eclairage sécurité presbytère	1 358,00 €	1 131,67 €		185,64 €	
Panneaux de signalisation	5 160,00 €	4 300,00 €		705,37 €	
Barrières de ville	3 342,00 €	2 785,00 €		456,85 €	
Aménagement carrefour	10 572,00 €	8 810,00 €		1 445,19 €	
Station bus	13 679,04 €	11 399,20 €		1 869,92 €	
Quais bus montée du Tilleul	15 000,00 €	12 500,00 €	13 000,00 €	2 050,50 €	
Aménagement écluses - Camping / rue d'Ernolsheim	11 400,00 €	9 500,00 €		1 558,38 €	
Coussins berlinois	3 093,00 €	2 577,50 €		422,81 €	
Réparation voirie lieu-dit Fullengarten	42 663,00 €	35 552,50 €		pour mémoire	

Projet "Fullengarten" porté par la ComCom (dépense répercutée pendant 10 ans à travers les AC)

PRINCIPAUX PROJETS BILAN COMPTABLE 2020 - 2025	Montant dépenses TTC	Montant dépenses HT	Subvention & Ventes & Don	Récup TVA par la commune	Bilan financier
Maison Kettlinger (projet AMI)	81 089,34 €	75 551,80 €	49 500,00 €	4 541,89 €	27 047,45 €
Rachat EPF	47 864,12 €	47 864,12 €		pas de TVA	
Travaux de démolition	1 573,00 €	1 310,83 €		215,03 €	
Toiture	23 768,56 €	19 807,13 €		3 249,16 €	
Curage	1 650,00 €	1 375,00 €		225,56 €	
Crépis	6 233,66 €	5 194,72 €		852,14 €	
Subvention			4 500,00 €		
Vente du bien au 3ème trimestre 2025			45 000,00 €	pas de TVA	

Parkings (nouveaux aménagements)	52 922,16 €	44 101,80 €	13 241,00 €	7 234,46 €	32 446,70 €
Espace multimodal	32 617,20 €	27 181,00 €	13 241,00 €	4 458,77 €	
Rue de Bouxwiller	20 304,96 €	16 920,80 €		2 775,69 €	

Matériels roulants	25 795,75 €	22 163,13 €		2 979,48 €	22 816,27 €
Opel Vivaro	17 000,00 €	14 166,67 €		2 323,90 €	
Remorque	4 795,75 €	3 996,46 €		655,58 €	
Tracteur tondeuse	4 000,00 €	4 000,00 €		pas de TVA	

Rue des Peupliers (extension zone U)	26 190,00 €	21 825,00 €		3 580,17 €	22 609,83 €
Eclairage public	5 400,00 €	4 500,00 €		738,18 €	
Voirie / réseaux	20 790,00 €	17 325,00 €		2 841,99 €	

Montée du Tilleul	255 430,37 €	245 750,78 €	76 150,00 €	7 939,19 €	171 341,17 €
Réseaux	58 077,50 €	48 397,92 €		7 939,19 €	
Voirie /éclairage public	197 352,87 €	197 352,87 €	76 150,00 €	pour mémoire	
Projet porté partiellement par la ComCom (dépense répercutée pendant 10 ans à travers les AC)					

Zone Métiers Santé (ZMS)	151 315,61 €	126 096,34 €		20 684,84 €	130 630,77 €
Voirie / éclairage public	50 275,78 €	41 896,48 €		6 872,70 €	
Réseaux humides	58 856,28 €	49 046,90 €		8 045,65 €	
Réseaux secs	38 729,89 €	32 274,91 €		5 294,38 €	
Bureau d'études AMS	2 613,66 €	2 178,05 €		357,29 €	
Géomètre	840,00 €	700,00 €		114,83 €	
Prêt relais à rembourser	300 000,00 €				

Lotissement le Tilleul	438 107,44 €	365 089,53 €		59 889,29 €	378 218,15 €
Solde aménagement	438 107,44 €	365 089,53 €		59 889,29 €	
Nota : vente de 20 parcelles depuis 2020	1 489 142,00 €				

Bâtiment de la Mairie	1 563 383,43 €	1 302 819,52 €	500 593,31 €	213 714,51 €	849 075,60 €
Réhabilitation	1 563 383,43 €	1 302 819,52 €		213 714,51 €	
Subventions versées			377 482,31 €		
Subventions à percevoir			123 111,00 €		
Prêt à rembourser - annuités sur 15 ans	400 000,00 €				

PRINCIPAUX PROJETS BILAN COMPTABLE 2020 - 2025	Montant dépenses TTC	Montant dépenses HT	Subvention & Ventes & Don	Récup TVA par la commune	Bilan financier
Refuge Fortifié Phase 1 (projet Stéphane Bern)	1 578 327,92 €	1 315 273,27 €	1 335 120,00 €	215 757,43 €	27 450,50 €
Réhabilitation	1 578 327,92 €	1 315 273,27 €		215 757,43 €	
Subventions versées			576 736,44 €		
Subventions à percevoir			758 383,56 €		
Prêt relais à rembourser	800 000,00 €				
Dépense restant à payer / FCTVA à percevoir	182 900,00 €			25 002,43 €	

Refuge Fortifié Phase 2	480 913,01 €	400 760,84 €	108 759,00 €	65 740,81 €	306 413,20 €
Travaux	416 113,01 €	346 760,84 €	86 759,00 €	56 882,65 €	
Végétalisation cour de l'Eglise	64 800,00 €	54 000,00 €	22 000,00 €	8 858,16 €	
Dépense restant à payer / FCTVA à percevoir	480 913,01 €			65 740,81 €	

Eglise simultanée	41 229,00 €	34 357,50 €	17 178,75 €	5 636,00 €	18 414,25 €
Travaux (peinture intérieure)	41 229,00 €	34 357,50 €	17 178,75 €	5 636,00 €	
Travaux (crépi extérieur en 2026)	pour mémoire				
Dépense restant à payer / FCTVA	41 229,00 €			5 636,00 €	

TOTAL	5 295 745,43 €	4 454 657,36 €	2 372 114,96 €	684 028,41 €	2 239 602,06 €
--------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------

En rose --> impact financier futur (en dépenses ou recettes)

En jaune --> impact sur les attributions de compensation (AC) à payer à la Communauté de Communes CCHLPP

En bleu --> vente de parcelles dans le lotissement

Nota : explications concernant le financement du reste à charge théorique		
Nature	Montant	Observations
Reste à charge théorique (bilan financier) :	2 239 602,06 €	Dépenses HT – (Subventions + Ventes + Dons) – TVA récupérée sur investissements
Financement du reste à charge :		
→ Prêt bancaire (mairie --> logements)	400 000,00 €	Contracté pour soutenir les investissements
→ Ventes de parcelles de lotissement	1 489 142,00 €	Recettes issues des ventes du lotissement communal
→ Ventes de biens immobiliers (école maternelle, etc.)	<i>pour mémoire</i>	Recettes exceptionnelles
→ Fonds de roulement	<i>pour mémoire</i>	Excédents cumulés des budgets de fonctionnement

Commentaire : « Malgré des investissements importants, la commune conservera en fin de mandat un niveau de trésorerie proche de celui de départ, témoignant d'une gestion saine et maîtrisée. »